

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 22 Septembre 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 22 septembre 2017 à 18h30 en séance publique sous la présidence de Denis MERVILLE, Maire, Conseiller Départemental.

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de Mesdames Anne-Marie RECHER (pouvoir à M. BANVILLE), Karine VERDIER, Sylvie TASSEL et Monsieur Sébastien LECALIER.

Le Procès-verbal de la précédente réunion a été approuvé, à l'unanimité, sans observation.

Secrétaire de séance : Isabelle GOURVIL.

### I. INFORMATIONS – COMMUNICATIONS

- SDE 76 (Syndicat Départemental d'Electrification) :
  - Adhésion de la commune de Neufchâtel-en-Bray : le conseil municipal donne son accord
  - Retrait définitif de la Métropole Rouen Normandie prononcé par arrêté préfectoral du 08 août 2017
- Caux estuaire transfert de la compétence obligatoire GEMAPI : La loi NOTRe prévoit qu'à compter du 1er janvier 2018, au plus tard, la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations) soit inscrite au rang des compétences obligatoires exercées par les EPCI à fiscalité propre. Ces structures exercent donc de plein droit cette compétence en lieu et place de leurs communes membres. Le conseil municipal donne son accord et adopte le projet de modification statutaire de Caux Estuaire. Il fait cependant observer que cette loi transfère aux collectivités territoriales des compétences sans ressources correspondantes.
- AMF - ADM 76:
  - Baisse du nombre des contrats aidés : M. Merville en tant que Président de l'ADM76 a eu rendez-vous avec la Préfète. Il lui a rappelé leur importance pour les communes. Il a souligné que la formation était un outil indispensable à l'accompagnement vers l'emploi des contrats aidés et qu'ils ne doivent pas se substituer à des emplois permanents, permettant l'insertion de publics en difficultés.
  - Baisse des dotations de l'Etat : 29 € en moyenne par habitant en 2016 pour le secteur communal
  - Taxe d'habitation les seuils d'exonérations ont été dévoilés par le gouvernement : Les associations d'élus demandent une compensation intégrale et évolutive. M. MERVILLE fait observer qu'aujourd'hui la compensation pour les personnes déjà dégrévées est toujours calculée avec le taux de 1991 donc non compensée intégralement.
- Maison Pour Tous : seulement 2 enfants inscrits aux activités d'été. Un questionnaire sera soumis aux parents des enfants de l'école pour comprendre cette baisse de fréquentation.

- SEVEDE : les principaux éléments du rapport annuel 2016 sur le prix du service public d'élimination des déchets sont communiqués. Il en est pris acte par le Conseil Municipal.
- CAUE 76 : procès-verbal de l'assemblée du 28 avril 2017 disponible.
- Le Havre STBH : invitation pour les enfants de la commune pour assister à un match de basket.
- Courrier de félicitation : une personne de Montivilliers a écrit à M. le Maire pour féliciter l'équipe municipale et les bénévoles pour le travail de fleurissement. Il en sera remercié.
- Médaille d'honneur du Travail : félicitations du Conseil à Mme BERTIN Marianne (Grand Or) Mme MAZE Laëtitia (Argent) et M. LE MER (Argent).
- Plan communal de sauvegarde : il a été mis à jour durant l'été 2017 et envoyé à la Préfecture
- Département Fleurissement : félicitations à P. CHAMPION, J-C VALIN, M. LECALIER qui ont été récompensés.
- Médiathèque départementale : journée intercommunalité et bibliothèque le 09/11/2017.

## II. RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, la semaine de 4 jours a été rétablie avec accord de la Directrice académique. L'effectif de l'école est de 73 élèves. Mme CZERWINSKY remplace Mme LETOURNEUR en tant que Directrice et Mme BOURRETZ rejoint l'équipe en temps qu'institutrice.

Concernant le ménage aux écoles, le contrat d'entretien des locaux par ANPS a pris fin. Il sera effectué par l'agent technique et l'ATSEM. Le Conseil Municipal donne son accord pour modifier les horaires de travail de l'ATSEM de 23.5/35<sup>ème</sup> à 27.5 35<sup>ème</sup> et de l'agent technique de 5/35<sup>ème</sup> à 10.5/35<sup>ème</sup>. Les postes seront supprimés puis recréés selon ces nouvelles durées hebdomadaires. Le conseil autorise M. le Maire a signé les contrats correspondants.

## III. FINANCES

- Caux estuaire Fonds de concours de fonctionnement 2017 : la commune peut en bénéficier à hauteur de 7 569.37 €. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à le solliciter en vue du financement des dépenses de l'école et à signer tout acte y afférant.
- Décisions modificatives : M. le Maire fait part au Conseil municipal de plusieurs achats non-inscrits au budget 2017 pour lesquels des décisions modificatives sont nécessaires :
  - achat et pose d'un lave main à l'école,
  - achat d'un chariot de ménage pour l'école
  - achat d'un aspirateur pour l'école (manque 4.90 € au budget)
  - Mme PLOMION, receveur municipal, nous demande de bien vouloir effectuer les opérations d'ordres et les intégrations de travaux concernant l'atelier communal.

Accord unanime pour ces modifications.

- Demandes de subventions :
  - Pom'Happy : accord donné pour le versement d'une subvention supplémentaire de 800 €

- Aide d'urgence pour les Antilles : à l'unanimité le conseil municipal décide de verser une aide d'urgence à hauteur d'un euros par habitants. Celle-ci sera versée à la Fondation de France qui coordonne la mobilisation des ONG.

#### IV. TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Recensement des travaux d'éclairage public pour 2018 par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) : les projets de 2017 non réalisés sont reportés (Route de l'Église, Chemin du Grénesé et Route de la Mare Violette).
- Installation d'un décanteur à la lagune : ce projet a été approuvé au budget 2017. Après étude, avec le concours du SIDESA, et consultation de plusieurs entreprises, le devis de l'entreprise THOMAS SAILLY a été retenu par la commission travaux pour un montant de 44000 € HT. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le devis correspondant et les éventuels avenants.
- Voirie Route du Moignan : les travaux ont commencés.

#### V. QUESTIONS DIVERSES

- Concession au cimetière : dans le cadre de la reprise de concessions en état d'abandon, le montant pour la concession n°132 de mai 1999 à mai 2017 n'avait pas été réclamé. Le Conseil décide de l'exonérer pour cette période.
- Centre de Gestion 76 assurance statutaire : la commune a souscrit auprès du CDG76 un contrat d'assurance statutaire garantissant les risques encourus à l'égard des agents en cas de décès, invalidité, incapacité, d'accident ou maladies professionnelles. Ce dernier arrivera à son terme le 31 décembre 2018. Le Conseil Municipal décide donc d'autoriser le CDG76 à engager une procédure de mise en concurrence du contrat groupé d'assurance collective pour la commune de Sainneville.
- Prochaines manifestations :
  - Sortie du village : 14 octobre 2017
  - Fleurissement + Médailles Travail : 17 octobre 2017 18h30
  - Octobre rose : 12 octobre 2017 16h30
  - Sortie des jeunes : Jeudi 26 octobre + jumpy-land
  - Soirée théâtre/ sketch : 3 Novembre 20h30
  - 11 Novembre : 10 Novembre 2017 (16h30 salle culturelle)
  - Fête du Hareng : 25 novembre 2017
  - Téléthon : 1 & 2 décembre 2017 (marche avec enfants à 18h30)
  - Noël des aînés : 16 décembre 2017
  - Noël des enfants : Jeudi 21 décembre 2017
  - Concert de Noël : Vendredi 22 décembre 2017
- Remerciements pour les subventions communales versées : l'ACPG-CATM, les Amis des Résidents, la FNACA, le Secours Catholique, le GACCSR, Point de Mire.

Le Conseil Municipal se sépare à 21h25.